

# Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

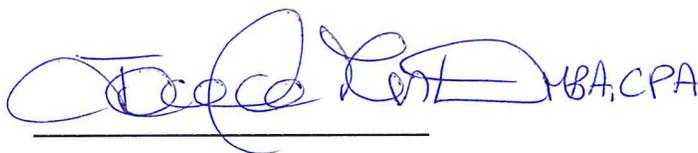
Le 8 mai 2024

## ATTESTATION DE LA TRÉSORIÈRE SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussignée, Jocelyne Montreuil, MBA, CPA, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Saint-Eustache pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Veuillez agréer, chers membres du conseil, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



---

Jocelyne Montreuil, MBA, CPA  
Trésorière et directrice des finances  
Ville de Saint-Eustache

# Table des matières

## États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	29
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	30
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	31
Situation financière par organismes	32
Charges par objets	33
Excédent (déficit) accumulé	34
Avantages sociaux futurs	38

## Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	45
Analyse des charges consolidées	57

Aux membres du conseil de Ville de Saint-Eustache

## Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Ville de Saint-Eustache (la « Ville »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Saint-Eustache au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1er janvier 2023 du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Ville a comptabilisé, au 1er janvier 2023 et au 31 décembre 2023, un passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats en ce qui concerne le montant comptabilisé de 408 000 \$ au 31 décembre 2023 et les informations fournies sur les obligations. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux immobilisations, au passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations au 31 décembre 2023, à l'excédent (au déficit) de l'exercice et aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement ainsi qu'à la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et aux informations fournies sur les obligations pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

## Observations - informations comparatives non retraitées

Nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers, qui indique que la Ville a adopté les nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », SP 3041 « Placements de portefeuille » et SP 3450, « Instruments financiers », le 1er janvier 2023. Ces nouveaux chapitres doivent être appliqués prospectivement et, en conséquence, les montants comparatifs sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la Ville avant l'adoption de ces nouveaux chapitres.

Nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers, qui indique que la Ville a adopté le nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », le 1er janvier 2023. La Ville a fait le choix d'appliquer ce nouveau chapitre prospectivement et, en conséquence, les montants comparatifs sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la Ville avant l'adoption de ce nouveau chapitre.

## Observations - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23. Elles portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

## Informations autres que les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des faits saillants contenus dans le rapport du maire, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Nous avons obtenu les faits saillants avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*MNP* SENCRL, s.r.l.<sup>1</sup>

**MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.**

Laval (Québec)  
Le 8 mai 2024

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A136298

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalizations	
		2023	2022
<b>Revenus</b>			
Taxes	1	76 711 847	72 800 329
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 933 336	1 669 626
Quotes-parts	3		
Transferts	4	11 155 652	15 798 423
Services rendus	5	6 501 769	4 913 592
Imposition de droits	6	10 174 505	14 256 655
Amendes et pénalités	7	2 577 960	2 763 969
Revenus de placements de portefeuille	8		
Autres revenus d'intérêts	9	2 262 671	1 195 177
Autres revenus	10	3 208 089	6 649 966
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11		
Effet net des opérations de restructuration	12		
	13	114 525 829	120 047 737
<b>Charges</b>			
Administration générale	14	13 698 960	13 487 667
Sécurité publique	15	22 392 063	20 576 441
Transport	16	21 119 436	19 339 057
Hygiène du milieu	17	19 144 067	17 748 415
Santé et bien-être	18	246 448	214 336
Aménagement, urbanisme et développement	19	4 834 587	4 287 955
Loisirs et culture	20	15 876 677	14 983 023
Réseau d'électricité	21		
Frais de financement	22	2 814 602	2 350 048
Effet net des opérations de restructuration	23		
	24	100 126 840	92 986 942
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25	14 398 989	27 060 795
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice			
Solde déjà établi	26	220 893 845	193 833 050
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27		
Solde redressé	28	220 893 845	193 833 050
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29	235 292 834	220 893 845

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	8 068 157	28 219 626
Débiteurs (note 5)	2	47 736 283	42 264 100
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	15 455 578	445 889
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7	255 415	490 909
	8	71 515 433	71 420 524
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	22 229 928	24 053 441
Revenus reportés (note 11)	12	4 579 344	3 181 392
Dette à long terme (note 12)	13	106 735 124	108 428 775
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	1 267 685	1 980 060
Autres passifs (note 14)	15	589 608	
	16	135 401 689	137 643 668
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(63 886 256)	(66 223 144)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	295 870 513	284 705 028
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	1 569 978	1 289 852
Stocks de fournitures	20	917 277	845 867
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	639 714	276 242
	23	298 997 482	287 116 989
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	235 111 226	220 893 845
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	235 292 834	220 893 845
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26	(181 608)	
	27	235 111 226	220 893 845

Obligations contractuelles (note 19)  
Droits contractuels (note 20)  
Passifs éventuels (note 21)  
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalizations	
		2023	2022
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	14 398 989	27 060 795
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisition	2 (	25 660 709)(	26 640 396)
Produit de cession	3	404 900	176 459
Amortissement	4	14 355 685	13 712 275
(Gain) perte sur cession	5	(275 991)	(133 852)
Réduction de valeur / Reclassement	6	10 630	490 909
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7		
	8	(11 165 485)	(12 394 605)
Variation des propriétés destinées à la revente	9	(280 126)	(1 044 984)
Variation des stocks de fournitures	10	(71 410)	36 703
Variation des actifs incorporels achetés	11		
Variation des autres actifs non financiers	12	(363 472)	954 849
	13	(715 008)	(53 432)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14	(181 608)	
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	2 336 888	14 612 758
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	17	(66 223 144)	(80 835 902)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18		
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19		
Solde redressé	20	(66 223 144)	(80 835 902)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21	(63 886 256)	(66 223 144)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1	
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :		
Dérivés	2	(18 506)
Placements de portefeuille	3	
Autres		
▪ Solde au début de l'exercice, adoption initiale	4.1	(163 102)
Montants reclassés dans l'état des résultats		
▪	5.1	
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice</b>	<b>6</b>	<b>(181 608)</b>
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7	
<b>Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice</b>	<b>8</b>	<b>(181 608)</b>

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	14 398 989	27 060 795
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	14 355 685	13 712 275
Autres			
▪ Produit cession/redressement immo et placement	3.1	(141 534)	367 964
▪ instrument financier dérivée	3.2		
	4	28 613 140	41 141 034
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(5 472 183)	(13 746 493)
Autres actifs financiers	6	235 494	29 479
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(1 823 513)	5 449 876
Revenus reportés	8	1 397 952	(991 252)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(712 375)	(128 557)
Propriétés destinées à la revente	10	(280 126)	(1 044 984)
Stocks de fournitures	11	(71 410)	36 703
Autres actifs non financiers	12	(363 472)	954 849
	13	21 523 507	31 700 655
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(25 252 709)	(26 640 396)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	404 900	176 459
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	( )	( )
	18	(24 847 809)	(26 463 937)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	(133 516)	(133 585)
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	(15 000 000)	( )
Cession	22		
	23	(15 133 516)	(133 585)
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	24	18 039 000	16 237 000
Remboursement de la dette à long terme	25	(19 712 323)	(18 391 443)
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(20 328)	30 538
Autres			
▪	28.1		
	29	(1 693 651)	(2 123 905)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	(20 151 469)	2 979 228
Solde déjà établi	31	28 219 626	25 240 398
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	28 219 626	25 240 398
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	34	8 068 157	28 219 626

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**1. Statut de l'organisme municipal**

La Ville de Saint-Eustache est un organisme municipal existant en vertu de la *Loi sur les cités et villes* de la province de Québec.

**2. Principales méthodes comptables**

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé présentée aux pages S15 et S23.

L'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

**A) Périmètre comptable et partenariats**

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de l'administration municipale. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges consolidés ligne par ligne des organismes contrôlés faisant partie du périmètre comptable.

**a) Périmètre comptable**

. L'Association du sport et du plein air de Saint-Eustache inc. (A.S.P.A.), organisme à but non lucratif. La méthode de consolidation ligne par ligne est utilisée.

. La Société de Développement de Saint-Eustache (SODESE), organisme à but non lucratif. La méthode de consolidation ligne par ligne est utilisée.

**b) Partenariats**

S.O

**B) Comptabilité d'exercice**

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs financiers, de passifs, d'actifs non financiers, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

Estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés de la Ville de Saint-Eustache, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des réclamations en justice, les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs, la valeur de remplacement des stocks, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, les OMHS et la juste valeur des instruments financiers dérivés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**C) Actifs financiers**

Les actifs financiers constituent des éléments d'actifs qui peuvent être utilisés pour rembourser les dettes existantes ou pour financer des opérations futures. Ils ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville et de ses organismes contrôlés est de présenter, dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Placements de portefeuille

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, l'organisme municipal tient notamment compte des facteurs suivants :

- la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût,
- les jugements d'experts et d'approches fondées sur des modèles tenant compte des conditions économiques actuelles,
- la situation financière et les perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

**D) Passifs**

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du fonds de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, du fonds de réfection et d'entretien de certaines voies publiques et du fonds d'infrastructures (contributions de promoteurs) sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état consolidé des résultats lors de leur utilisation.

Passif: Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre SP 3280)

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par l'organisme municipal en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. L'organisme municipal comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, l'organisme municipal est tenu de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

**E) Actifs non financiers**

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers consolidés.

Stocks de fourniture

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers consolidés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative. Elles sont amorties selon les méthodes de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures : 5 à 40 ans

Bâtiments : 15 à 40 ans

Véhicules : 8 à 20 ans

Ameublement et équipement de bureau : 1 à 10 ans

Machinerie, outillage et équipements divers : 7 à 20 ans

Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

L'amortissement est porté en réduction de l'investissement net dans les éléments d'actifs à long terme.

*Réduction de valeur*

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économique futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur nette comptable, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Frais payés d'avance

Les frais payés d'avance représentent des déboursés effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville et ses organismes contrôlés bénéficieront au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville et ses organismes contrôlés bénéficieront des services acquis.

**F) Revenus**

Revenus autres que les revenus de transferts

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les revenus autres que les revenus de transferts sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont lieu les opérations ou les faits dont ils découlent lorsqu'il y a existence d'un accord, que les services ont été fournis, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Ces revenus sont comptabilisés selon les critères de constatation suivants :

- Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception général et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.
- Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.
- Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur.
- Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.
- Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.
- Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.
- Le produit de cession d'actifs immobilisés est comptabilisé comme revenu à la date de l'acte de transfert.
- Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux tiers, que le prix est déterminé ou déterminable, qu'il y a une preuve de l'existence d'un accord et que le recouvrement est raisonnablement certain.
- Les revenus d'intérêts sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont gagnés.

**Revenus de transferts**

Les revenus de transfert sont constatés et comptabilisés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés et est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont respectées.

**G) Avantages sociaux futurs**

**Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur. Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment les avantages complémentaires de retraite comme l'assurance vie offerte aux retraités cols bleus et cadres, l'allocation de préretraite et de prime de rétention offerts aux employés cadres.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionné le 5 décembre 2014 (« la loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2023 selon la méthode de la valeur lissée 5 ans pour le régime complémentaire de retraite des employés cols bleus et cols blancs et selon la valeur lissée 3 ans pour les régimes complémentaire de retraite des cadres et des policiers.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

**- Avantages sociaux futurs :**

À titre de mesure d'allègement pour la perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 ou pour toute autre situation permise relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées: sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. Le solde a été amorti en totalité en 2023.

**- Financement à long terme des activités de fonctionnement:**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Le financement à long terme des activités de fonctionnement est amorti au fur et à mesure du remboursement en capital.

La part des frais d'émission de la dette à long terme financés à long terme et inscrits à titre de frais reportés, qui n'a pas encore été imputée aux activités de fonctionnement, sont amortis et passés en charges sur la durée de la dette correspondante.

**I) Instruments financiers**

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements de portefeuille autres que ceux constitués de fonds communs cotés sur un marché actif, les autres créances à recevoir et les autres actifs financiers sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'emprunt, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, des intérêts courus à payer et des dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les instruments financiers dérivés sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que les instruments financiers évalués à la juste valeur soient décomptabilisés. À ce moment, le solde cumulé de gains et pertes de réévaluation rattaché à ces instruments est reclassé dans l'état des résultats.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

**J) Autres éléments**

**Affectations**

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

**3. Modification de méthodes comptables**

**Adoption initiale — instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041 et SP 1201)**

À compter du présent exercice, l'organisme municipal a adopté les exigences des chapitres SP 3450, *Instruments financiers*, SP 3041, *Placements de portefeuille*, SP 1201, *Présentation des états financiers*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les effets sur les états financiers de l'organisme municipal portent principalement sur ses placements et sa dette à long terme ainsi que sur les éléments de ses résultats, gains et pertes de réévaluation en découlant.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. Ainsi, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur.

Ceci a eu pour effet d'augmenter les postes suivants des états financiers: Autres passifs et gains et pertes de réévaluation cumulées 181 608 \$.

**Adoption initiale — obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre SP 3280)**

À compter du présent exercice, l'organisme municipal a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, l'organisme municipal comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par l'organisme municipal qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, l'organisme municipal doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique qui oblige l'organisme municipal à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

Ces nouvelles exigences ayant été appliquées de façon prospective, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur. Ceci a eu pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers :

Postes des états financiers	2023
Acquisition d'immobilisations corporelles et immobilisations corporelles	408 000\$
Amortissement et amortissement cumulé	16 125\$
Autre passifs	408 000\$
Investissement net	408 000\$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	8 068 157	29 123 146
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	8 068 157	29 123 146
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	( )	( 903 520)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>6</b>	<b>8 068 157</b>	<b>28 219 626</b>
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	6 851 846	7 681 255
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	8 047 000	6 137 000

**Note****5. Débiteurs**

		2023	2022
Taxes municipales	9	3 748 166	3 470 022
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	21 363 757	19 975 327
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	14 391 873	10 943 533
Organismes municipaux	13	13 681	29 710
Autres			
▪ Droits de mutation et autres	14.1	6 456 369	6 412 076
▪ Amendes	14.2	1 762 437	1 433 432
	15	47 736 283	42 264 100
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	947 878	1 034 608
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	1 249 827	1 309 877
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	10 938 612	9 929 475
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	2 579 700	2 929 070
Ministère de la Culture et des Communications	25	4 595 789	3 376 505
Autres ministères/organismes	26	1 999 829	2 430 400
	27	21 363 757	19 975 327

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**6. Prêts**

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

**Note****7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	455 578	445 889
Autres placements	34	15 000 000	
	35	15 455 578	445 889
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37	123 828	10 907

**Note**

Les placements à titre d'investissements correspondent aux quotes-parts versées annuellement au fonds collectif de franchises d'assurances. Les autres placements correspondent à des dépôts à terme de 5 millions et 10 millions, portant intérêt au taux de 6.06% et 5.99% et échéant le 16 janvier et 11 mars 2024 respectivement.

**8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38	255 415	490 909
Autres	39		
	40	255 415	490 909

**Note**

Les propriétés destinées à la revente pour lesquelles une vente est probable dans l'année suivante sont indiquées à titre d'actifs financiers.

**9. Emprunts temporaires**

La Ville de Saint-Eustache dispose d'une marge de crédit autorisée de 5 000 000\$ pour ses activités de fonctionnement qui porte intérêt au taux préférentiel de 7.2% (6.45% au 31 décembre 2022). Au 31 décembre 2023, le solde est de 0\$ (0\$ au 31 décembre 2022). Elle dispose également d'une marge de crédit pour ses activités d'investissement de 24 018 039\$ au taux préférentiel. Au 31 décembre 2023, le solde est de 0\$ (903 520\$ au 31 décembre 2022). Cette marge ne pourra jamais excéder 40% du total des soldes à financer inscrits sur le tableau des soldes à financer au ministère.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**10. Crédoiteurs et charges à payer**

		2023	2022
Fournisseurs	41	7 273 437	8 941 744
Salaires et avantages sociaux	42	7 285 629	7 480 100
Dépôts et retenues de garantie	43	6 011 850	6 111 041
Provision pour contestations d'évaluation	44		43 574
Autres			
▪ Autres charges à payer	45.1	1 346 098	1 124 467
▪ Redevances	45.2	270 022	339 662
▪ Municipale	45.3	42 892	12 853
	46	22 229 928	24 053 441

**Note****11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	387 991	362 214
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	1 145 306	260 839
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	1 756 442	1 717 815
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57	169 484	32 832
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Revenus reportés organismes	60.1	25 442	104 619
▪ Inscriptions loisirs et autres	60.2	1 094 679	703 073
	61	4 579 344	3 181 392

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,80	5,20	2024	2033	62	93 924 000	93 832 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
<b>Autres dettes à long terme</b>							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		3 570
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres	2,51	5,11	2025	2033	69	13 251 769	15 013 522
					70	107 175 769	108 849 092
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( 440 645)	( 420 317)
					72	106 735 124	108 428 775

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73		10 244 000		1 830 545	12 074 545
2025	74		9 764 000		1 693 300	11 457 300
2026	75		8 547 000		1 459 271	10 006 271
2027	76		7 785 000		1 533 678	9 318 678
2028	77		7 242 000		1 611 001	8 853 001
2029 et plus	78		50 342 000		5 123 974	55 465 974
	79		93 924 000		13 251 769	107 175 769
Intérêts et frais accessoires	80		( )		( )	( )
	81		93 924 000		13 251 769	107 175 769

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**13. Avantages sociaux futurs**

	2023	2022
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 457 315	(387 760)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83 (1 725 000)	(1 592 300)
	84 (1 267 685)	(1 980 060)
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 1 987 595	2 260 403
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86 363 300	386 400
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	
Régimes de retraite des élus municipaux	89 98 742	101 144
	90 2 449 637	2 747 947

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note****14. Autres passifs**

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93 408 000	
Autres		
▪ Instrument financier dérivé - ASPA	94.1 181 608	
	95 589 608	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97 408 000	
Passifs réglés	98 ( ) ( )	
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101 408 000	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note**

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations concernent principalement le désamiantage de bâtiments détenus par la l'organisme municipal.

L'instrument financier dérivé concerne l'utilisation, par un organisme contrôlé, d'un swap de taux d'intérêts pour gérer le coût de financement et la volatilité des taux.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	102	89 003 092	2 702 634	14 848	91 690 878
Eaux usées	103	99 866 183	4 958 878	3 997	104 821 064
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	180 630 946	10 015 869	39 279 283	151 367 532
Autres					
▪	105.1	32 128 334	1 825 676	1 520 070	32 433 940
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	133 145 209	4 275 551	150 851	137 269 909
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	11 228 593	1 720 900	611 918	12 337 575
Ameublement et équipement de bureau	110	8 331 308	720 755	3 082 409	5 969 654
Machinerie, outillage et équipement divers	111	11 212 518	846 385	3 381 007	8 677 896
Terrains	112	13 068 789	2 102 448	79 780	15 091 457
Autres	113	138 213			138 213
	114	578 753 185	29 169 096	48 124 163	559 798 118
Immobilisations en cours	115	5 508 597	(3 508 387)		2 000 210
	116	584 261 782	25 660 709	48 124 163	561 798 328
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	117	44 981 758	1 853 303	14 848	46 820 213
Eaux usées	118	54 494 699	2 009 432	3 997	56 500 134
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	99 208 825	4 066 899	39 279 283	63 996 441
Autres					
▪	120.1	18 115 009	1 357 590	1 520 070	17 952 529
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	61 213 688	3 187 779	150 851	64 250 616
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	6 844 038	752 359	570 704	7 025 693
Ameublement et équipement de bureau	125	7 134 719	485 529	3 082 404	4 537 844
Machinerie, outillage et équipement divers	126	7 425 810	642 794	3 362 467	4 706 137
Autres	127	138 208			138 208
	128	299 556 754	14 355 685	47 984 624	265 927 815
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	129	284 705 028			295 870 513
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	(	)	(	)
Valeur comptable nette	132				

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**16. Propriétés destinées à la revente**

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133		
Immeubles industriels municipaux	134		
Autres	135	1 825 393	1 780 761
	136	1 825 393	1 780 761
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137	255 415	490 909
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	1 569 978	1 289 852

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
▪	139.1				
	140				
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
▪	141.1				
	142				
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	143				

**Note****18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	144.1	639 714	276 242
Autres			
▪	145.1		
	146	639 714	276 242

**Note****19. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée, d'après des contrats devant être exécutés échéant jusqu'en 2028 à verser une somme totale de 24 764 124\$ durant cette période. Les paiements minimums exigibles pour les cinq (5) prochains exercices sont les suivants :

2024 - 8 790 224 \$

2025 - 5 858 840 \$

2026 - 5 858 840 \$

2027 - 3 919 970 \$

2028 - 336 250 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

L'Association du sport et du plein air de St-Eustache s'est engagée pour des contrats totalisant 459 200\$ de avril 2024 à avril 2026. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants:

2024 - 194 411 \$  
 2025 - 196 869 \$  
 2026 - 67 920 \$

La SODESE s'est engagée pour des contrats totalisant 156 516\$ de avril 2024 à avril 2025. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants:

2024 - 145 472 \$  
 2025 - 11 044 \$

**20. Droits contractuels**

Dans le cadre de ses opérations, la Ville a conclu différents accords à long terme. Les plus importants, ont donné lieu à des droits contractuels d'un montant total de 9 480 691 \$ qui seront encaissés selon l'échéancier suivant :

2024 - 1 736 999 \$  
 2025 - 1 797 348 \$  
 2026 - 1 886 715 \$  
 2027 - 1 980 551 \$  
 2028 - 2 079 078\$

L'Association du sport et du plein air de St-Eustache dans le cadre de ses opérations a conclu plusieurs baux de location qui ont donné lieu à des droits contractuels d'un montant total de 70 144 \$. Les montants qui seront encaissés au cours des quatre prochains exercices sont les suivants:

2024 - 33 096 \$  
 2025 - 25 748 \$  
 2026 - 5 600 \$  
 2027 - 5 700 \$

La SODESE dans le cadre de ses opérations a conclu plusieurs baux de location et des ententes qui ont donné lieu à des droits contractuels d'un montant total de 1 092 268 \$. Les montants qui seront encaissés au cours des cinq prochains exercices sont les suivants:

2024 - 459 306 \$  
 2025 - 329 222 \$  
 2026 - 98 269\$  
 2027 - 101 217 \$  
 2028 - 104 254 \$

**21. Passifs éventuels**

s.o.

**A) Cautionnements et garanties**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪	147.1		
	148		
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	149.1		
	150		

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
151			

S/O.

**B) Auto-assurance**

N/A

**C) Poursuites**

La Ville fait l'objet de poursuites conjointement avec des tierces parties dans des actions en dommages et intérêts au montant d'environ 2 431 896 \$. De l'avis de la direction de la Ville, ces réclamations bénéficient de couvertures d'assurances adéquates ou, si tel n'était pas le cas, leur dénouement n'est pas jugé susceptible d'affecter sensiblement la situation financière de la Ville. Tout paiement excédant la couverture d'assurance pouvant résulter de ces éventualités serait comptabilisé aux résultats de l'exercice alors en cours. Au 31 décembre 2023, à l'état de la situation financière, la Ville de Saint-Eustache a comptabilisé une provision de 293 220 \$ présentée dans les autres charges à payer. Ceci représente les meilleures estimations de la direction à l'égard des passifs éventuels.

**D) Autres**

Les opérations de la Ville sont régies par les lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables concernant la résultante, son échéance ou son impact. Présentement au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Ville gère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration des sites serait comptabilisé aux résultats de l'exercice alors en cours.

**22. Actifs éventuels**

Au cours de l'exercice, la Ville a intenté aucune poursuite. Aucun dossier n'est en suspens.

**23. Redressement aux exercices antérieurs**

S.O.

**24. Données budgétaires**

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) ne comportent pas une comparaison avec les données budgétaires consolidées.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est présentée dans les informations sectorielles.

**25. Instruments financiers**

**Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme municipal est exposé à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

**Risque de crédit**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour l'organisme municipal sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités), aux placements de portefeuille.

L'exposition maximale de l'organisme municipal au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

**Débiteurs**

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque l'organisme municipal évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. L'organisme municipal ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, l'organisme municipal croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Il établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

	2023	2022
Non en souffrance	\$	\$
En souffrance :		
moins de 30 jours	6 176 194 \$	4 758 734
de 30 à 60 jours	203 421 \$	533 638
plus de 60 jours	6 535 235 \$	7 057 767
	12 914 850	12 350 139
Moins la provision pour créances douteuses	-947 878	-1 034 607
	11 966 972	11 315 532

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Solde au début	1 034 607
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	944 226
Montants recouvrés	-1 030 955
Solde à la fin	947 878

L'organisme municipal est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme municipal éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. L'organisme municipal gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'organisme municipal établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit.

## 2023

	Moins d'un an		De 1 à 3 ans		De 4 à 5 ans		Plus de 5 ans		Total	
Emprunt	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	22 229 928	\$	-	\$	-	\$	-	\$	22 229 928	\$
Intérêts courus à payer	1 332 417	\$	-	\$	-	\$	-	\$	1 332 417	\$
Dettes	107 175 769	\$	18 311 000	\$	15 027 000	\$	50 342 000	\$	107 175 769	\$
	130 738 114	\$	18 311 000	\$	15 027 000	\$	50 342 000	\$	130 738 114	\$

## 2022

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Moins d'un an		De 1 à 3 ans		De 4 à 5 ans		Plus de 5 ans		Total	
Emprunt	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	22 757 987	\$	-	\$	-	\$	-	\$	22 757 987	\$
Intérêts courus à payer	1 124 467	\$	-	\$	-	\$	-	\$	1 124 467	\$
Dettes	9 903 570	\$	19 192 000	\$	15 324 000	\$	49 416 000	\$	93 835 570	\$
	33 786 024	\$	19 192 000	\$	15 324 000	\$	49 416 000	\$	117 718 024	\$

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. L'organisme municipal est exposé à ces risques.

### Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de l'organisme municipal est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme l'organisme municipal a l'intention de conserver ses prêts et ses placements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, il est peu exposé à ce risque.

L'organisme municipal est exposé au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

31 décembre 2023			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers	8 068 157		8 068 157
Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Placements de portefeuille	15 455 578	-	15 455 578
Passifs financiers			
Instrument financier dérivé	-	181 608	181 608
Dettes	93 924 000	-	93 924 000

31 décembre 2022			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers	28 219 626		28 219 626
Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Placements de portefeuille	445 889	-	445 889
Passifs financiers			
Dettes	93 832 000	-	93 832 000

## 26. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023			Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	73 305 444	76 381 660	77 236 982			76 711 847
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 669 626	1 901 600	1 933 336			1 933 336
Quotes-parts	3						
Transferts	4	2 835 274	2 817 790	3 216 406		11 871	3 228 277
Services rendus	5	3 949 692	4 750 630	5 366 687		1 377 192	6 501 769
Imposition de droits	6	11 899 859	5 536 670	10 120 737		53 768	10 174 505
Amendes et pénalités	7	2 763 969	2 675 300	2 577 960			2 577 960
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	1 195 177	650 000	2 262 671			2 262 671
Autres revenus	10	3 170 512	20 000	2 472 951		3 270 415	2 477 991
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	100 789 553	94 733 650	105 187 730		4 713 246	105 868 356
<b>Investissement</b>							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	12 957 360		7 927 375			7 927 375
Imposition de droits	16	2 311 200					
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	3 419 216		643 226			643 226
Autres	18	6 250		3 045		83 827	86 872
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	18 694 026		8 573 646		83 827	8 657 473
	22	119 483 579	94 733 650	113 761 376		4 797 073	114 525 829
<b>Charges</b>							
Administration générale	23	12 608 904	14 204 910	12 713 234	680 592	404 736	13 698 960
Sécurité publique	24	19 785 059	21 281 880	21 668 358	797 800		22 392 063
Transport	25	14 650 511	16 001 840	16 210 467	4 908 969		21 119 436
Hygiène du milieu	26	13 106 396	14 181 530	14 201 969	4 942 098		19 144 067
Santé et bien-être	27	214 336	247 400	246 448			246 448
Aménagement, urbanisme et développement	28	4 656 082	4 360 480	4 932 859	58 177	667 108	4 834 587
Loisirs et culture	29	13 979 086	14 942 950	14 860 138	2 138 398	1 904 972	15 876 677
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	1 719 865	1 831 880	2 129 722		774 004	2 814 602
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	12 887 887	13 500 000	13 526 034	(13 526 034)		
	34	93 608 126	100 552 870	100 489 229		3 750 820	100 126 840
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	35	25 875 453	(5 819 220)	13 272 147		1 046 253	14 398 989

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	25 875 453	(5 819 220)	13 272 147	14 398 989
Moins : revenus d'investissement	2	(18 694 026)	( )	(8 573 646)	(8 657 473)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	7 181 427	(5 819 220)	4 698 501	5 741 516
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>					
Amortissement	4	12 887 887	13 500 000	13 526 034	14 355 685
Produit de cession	5	176 459		404 900	404 900
(Gain) perte sur cession	6	(133 852)		(275 991)	(275 991)
Réduction de valeur / Reclassement	7	490 909		10 630	10 630
	8	13 421 403	13 500 000	13 665 573	14 495 224
<b>Propriétés destinées à la revente</b>					
Coût des propriétés vendues	9	399 294		509 263	509 263
Réduction de valeur / Reclassement	10	(490 909)		(6 882)	(6 882)
	11	(91 615)		502 381	502 381
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>					
Remboursement ou produit de cession	12				
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	10 907		123 828	123 828
	15	10 907		123 828	123 828
<b>Financement</b>					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	(391)			
Remboursement de la dette à long terme	17	(10 526 441)	(10 103 570)	(9 911 569)	(11 673 324)
	18	(10 526 832)	(10 103 570)	(9 911 569)	(11 673 324)
<b>Affectations</b>					
Activités d'investissement	19	(2 408 316)	(75 400)	(3 523 652)	(3 523 652)
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20				
Excédent de fonctionnement affecté	21	2 680 275	2 382 960	2 510 098	2 510 098
Réserves financières et fonds réservés	22	(1 006 517)	265 090	(1 243 564)	(1 243 564)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(86 807)	(149 860)	(259 633)	(259 633)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	(821 365)	2 422 790	(2 516 751)	(2 516 751)
	26	1 992 498	5 819 220	1 863 462	931 358
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	9 173 925		6 561 963	6 672 874

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>	
<b>Revenus d'investissement</b>	1	18 694 026	8 573 646	83 827	8 657 473
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (	341 300)(	2 425 936)(	)	( 2 425 936)
Sécurité publique	3 (	364 288)(	1 051 765)(	)	( 1 051 765)
Transport	4 (	6 835 795)(	10 261 094)(	)	( 10 261 094)
Hygiène du milieu	5 (	13 752 555)(	7 075 548)(	)	( 7 075 548)
Santé et bien-être	6 (	)	)	)	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	1 606 160)(	36 195)(	34 844)(	( 71 039)
Loisirs et culture	8 (	3 687 680)(	4 591 800)(	183 527)(	( 4 775 327)
Réseau d'électricité	9 (	)	)	)	( )
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)	)	)	( )
	11 (	26 587 778)(	25 442 338)(	218 371)(	( 25 660 709)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>					
Acquisition	12 (	923 890)(	547 011)(	)	( 547 011)
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>					
Émission ou acquisition	13 (	133 585)(	133 516)(	)	( 133 516)
<b>Financement</b>					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	9 993 970	10 000 000		10 000 000
<b>Affectations</b>					
Activités de fonctionnement	15	2 408 316	3 523 652		3 523 652
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	819 000	4 164 691		4 164 691
Excédent de fonctionnement affecté	17	3 105 108	10 695 318		10 695 318
Réserves financières et fonds réservés	18	831 896	2 389 780		2 389 780
	19	7 164 320	20 773 441		20 773 441
	20	(10 486 963)	4 650 576	(218 371)	4 432 205
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	8 207 063	13 224 222	(134 544)	13 089 678

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	27 171 283	7 035 781	1 032 376	8 068 157
Débiteurs (note 5)	2	42 254 639	47 636 240	601 861	47 736 283
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4	445 889	15 455 578		15 455 578
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7	490 909	255 415		255 415
	8	70 362 720	70 383 014	1 634 237	71 515 433
<b>PASSIFS</b>					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10				
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	23 882 454	21 875 489	856 257	22 229 928
Revenus reportés (note 11)	12	3 076 773	4 553 902	146 704	4 579 344
Dettes à long terme (note 12)	13	93 415 253	93 483 356	13 251 768	106 735 124
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	1 980 060	1 267 685		1 267 685
Autres passifs (note 14)	15		408 000	181 608	589 608
	16	122 354 540	121 588 432	14 436 337	135 401 689
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(51 991 820)	(51 205 418)	(12 802 100)	(63 886 256)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	263 877 828	275 654 597	20 215 916	295 870 513
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	1 289 852	1 569 978		1 569 978
Stocks de fournitures	20	845 867	917 277		917 277
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	261 831	619 274	20 440	639 714
	23	266 275 378	278 761 126	20 236 356	298 997 482
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	16 389 016	13 725 947	772 980	14 620 189
Excédent de fonctionnement affecté	25	12 139 453	3 613 010		3 613 010
Réserves financières et fonds réservés	26	6 195 153	5 430 302		5 430 302
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	( 1 828 167 ) (	1 326 133 ) (		1 326 133)
Financement des investissements en cours	28	7 529 619	20 753 846		20 753 846
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	173 858 484	185 358 736	6 842 884	192 201 620
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30			(181 608)	(181 608)
	31	214 283 558	227 555 708	7 434 256	235 111 226
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>Rémunération</b>					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	37 987 900	37 709 605	38 026 910	34 605 351
<b>Charges sociales</b>					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	7 976 080	7 631 337	7 701 499	8 046 153
<b>Biens et services</b>					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7	1 036 770	990 853	2 650 948	2 526 553
Autres biens et services	8	28 857 690	29 230 885	25 406 005	22 973 903
<b>Frais de financement</b>					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	2 054 210	2 309 296	2 309 295	1 956 460
D'autres organismes municipaux	10			674 455	621 589
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11				
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	(222 330)	(179 574)	(169 148)	(228 001)
<b>Contributions</b>					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	4 976 190	5 044 260	5 044 260	4 778 041
Transferts	15				
Autres	16				400
Autres					
Transferts	17				
Autres	18	4 305 360	4 228 953	4 129 351	4 077 741
<b>Amortissement</b>					
Immobilisations corporelles	19	13 500 000	13 526 034	14 355 685	13 712 274
Actifs incorporels achetés	20				
<b>Autres</b>					
Assurances et réclamations	21.1	81 000	(2 420)	(2 420)	(83 522)
	22	100 552 870	100 489 229	100 126 840	92 986 942

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	14 620 189	17 289 734
Excédent de fonctionnement affecté	2	3 613 010	12 139 453
Réserves financières et fonds réservés	3	5 430 302	6 195 153
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	1 326 133)(	1 828 167)
Financement des investissements en cours	5	20 753 846	7 529 619
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	192 201 620	179 568 053
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	(181 608)	
	8	235 111 226	220 893 845
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	13 725 947	16 389 016
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10	894 242	900 718
	11	14 620 189	17 289 734
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Engagements	12.1	486 067	979 315
▪ Transport collectif	12.2	1 059 823	1 059 823
▪ Équilibre budgétaire	12.3	1 321 890	1 982 860
▪ Élections	12.4	185 182	176 448
▪ Foresterie urbaine	12.5	160 000	160 000
▪ Pavage	12.6	400 000	400 000
▪ Développement économique	12.7	48	7 381 007
	13	3 613 010	12 139 453
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪	14.1		
	15		
	16	3 613 010	12 139 453

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Revitalisation	17.1 76 180	76 180
▪ Patrimoniale	17.2 615 735	1 660 127
▪ Environnement/climatique	17.3 800 555	758 139
▪ Stabilisation dépenses	17.4 1 258 964	677 523
▪ Stabilisation dépenses eaux	17.5 471 135	93 385
	18	3 222 569
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21 905 070	1 342 582
Organismes contrôlés et partenariats	22	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23 452 370	379 982
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25 768 479	1 125 420
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	
Autres		
▪ Fonds stationnement	30.1 63 512	63 513
▪ Fonds parcs	30.2 18 302	18 302
	31	2 207 733
	32	5 430 302
		2 929 799
		6 195 153

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)( 299 720)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(
Autres	37 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(
	39 (	)( 299 720)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 (	)(
Assainissement des sites contaminés	41 (	)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 (	)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 (	)(
Autres	44.1 (	)(
▪	45 (	)( 299 720)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	47 (	)(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	49 (	)(
Autres	50.1 (	)(
▪	51 (	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 (	)(
Mesure relative à la COVID-19	53 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (	61 847)( 124 541)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 (	)(
Autres	56.1 (	1 285 326)( 1 465 033)
▪	57 (	1 347 173)( 1 589 574)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	21 040 61 127
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	21 040 61 127
	64 (	1 326 133)( 1 828 167)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	65 22 596 563	10 392 847
Investissements à financer	66 ( 1 842 717)(	2 863 228)
	67 20 753 846	7 529 619
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 295 870 513	284 705 028
Propriétés destinées à la revente	69 1 825 393	1 780 761
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71 455 578	445 889
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 298 151 484	286 931 678
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 298 151 484	286 931 678
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 ( 106 735 124)(	108 428 775)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 ( 440 645)(	420 317)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79 1 347 170	1 589 574
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 ( 105 828 599)(	107 259 518)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ( 121 265)(	104 107)
	83 ( 105 949 864)(	107 363 625)
	84 192 201 620	179 568 053

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	3
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

Les régimes de retraite des employés de l'administration municipale sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite du Québec (L.R.Q., chapitre R - 15.1) et de la Loi de l'impôt sur le revenu. Les prestations prévues au titre du régime de retraite sont principalement fonction du nombre d'années de service et de la moyenne des trois meilleurs salaires annuels gagnés au cours des dix dernières années pour les cadres, les policiers, les employés cols blancs et les employés cols bleus. Ces avantages varient en fonction du groupe d'emploi à l'intérieur duquel se retrouve un employé et la période de services rendus. Les participants et les employeurs se partagent le financement de leur régime respectif par le versement de cotisations.

L'évaluation actuarielle la plus récente de l'administration municipale des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée le 31 décembre 2022 pour les régimes complémentaires de retraite des cadres et des policiers et le 31 décembre 2021 pour le régime complémentaire de retraite des employés cols bleus et cols blancs. La prochaine évaluation devrait être effectuée respectivement en date du 31 décembre 2025 et du 31 décembre 2024.

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (387 760)	(707 317)
Charge de l'exercice	4 ( 1 987 595)(	2 260 403)
Cotisations versées par l'employeur	5 2 832 670	2 579 960
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 457 315	(387 760)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 170 798 777	165 110 367
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 ( 166 326 777)(	163 601 367)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 4 472 000	1 509 000
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 (4 014 685)	(1 896 760)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 457 315	(387 760)
Provision pour moins-value	12 ( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 457 315	(387 760)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	14 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 ( 421 000)(	303 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ( 421 000)(	303 000)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	5 549 640	5 109 220
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	67 000	49 533
	20	5 616 640	5 158 753
Cotisations salariales des employés	21 (	3 081 670)(	2 558 060)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)	)
	23	2 534 970	2 600 693
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	20 558	212 960
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪			
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	2 555 528	2 813 653
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	8 941 321	8 422 713
Rendement espéré des actifs	32 (	9 509 254)(	8 975 963)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	(567 933)	(553 250)
Charge de l'exercice	34	1 987 595	2 260 403
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	7 543 938	4 810 950
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	9 509 254)(	8 975 963)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	(1 965 316)	(4 165 013)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	4 062 683	5 545 496
Prestations versées au cours de l'exercice	39	7 769 962	7 481 922
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	169 285 000	160 858 664
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	421 000	303 000
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43	464 600	554 000
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	26 854 864	25 464 991
DMERCA du nouveau volet	45	18	
DMERCA de l'ancien volet	46	13	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	28	
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	6,05 %	5,80 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,84 %	5,70 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,93 %	2,73 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,05 %	2,05 %
Autres hypothèses économiques	52.1		
▪			

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	1

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

Ces avantages comprennent notamment l'assurance vie offerte aux retraités cols bleus et cadres. De plus, les employés cadres bénéficient d'une allocation de préretraite et d'une prime de rétention.

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (1 592 300)	(1 401 300)
Charge de l'exercice	56 ( 363 300)(	386 400)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 230 600	195 400
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (1 725 000)	(1 592 300)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ( 1 568 200)(	1 466 700)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (1 568 200)	(1 466 700)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (156 800)	(125 600)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (1 725 000)	(1 592 300)
Provision pour moins-value	64 ( ) (	)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (1 725 000)	(1 592 300)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66 2	2
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ( 1 725 000)(	1 592 300)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ( 1 725 000)(	1 592 300)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70 265 900	284 600
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72 265 900	284 600
Cotisations salariales des employés	73 ( )	( )
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ( )	( )
	75 265 900	284 600
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76 20 900	65 300
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82 286 800	349 900
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83 76 500	36 500
Rendement espéré des actifs	84 ( )	( )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85 76 500	36 500
Charge de l'exercice	86 363 300	386 400
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 ( )	( )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90 10 300	558 800
Prestations versées au cours de l'exercice	91 (230 600)	(195 400)
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95 12	12
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96 5,24 %	4,73 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97 %	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98 3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99 %	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques		
▪ Taux de chargement ( 9,05 %), taux de frais (14%)	103.1 23	23

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	11	11

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	18 203	17 665
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	119	61 305	59 500
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	37 437	41 644
	121	98 742	101 144
<b>Note</b>			

## **Renseignements financiers consolidés non audités**

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>TAXES</b>				
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	56 868 358	56 343 223	53 331 225
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3	1 101 259	1 101 259	1 020 127
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	1 040 897	1 040 897	1 020 160
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	59 010 514	58 485 379	55 371 512
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	4 659 192	4 659 192	4 535 290
Égout	13	4 247 595	4 247 595	4 068 791
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	4 803 892	4 803 892	4 422 866
Autres				
▪ Taxes transports	16.1	3 756 990	3 756 990	3 519 459
Centres d'urgence 9-1-1	17	288 623	288 623	273 108
Service de la dette	18	470 176	470 176	609 303
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	18 226 468	18 226 468	17 428 817
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	18 226 468	18 226 468	17 428 817
	27	77 236 982	76 711 847	72 800 329

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	854	854	881
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	1 028 128	1 028 128	915 952
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	904 354	904 354	752 793
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	1 933 336	1 933 336	1 669 626
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	1 933 336	1 933 336	1 669 626

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	47	33 245	33 245	16 841
<b>Sécurité publique</b>				
Police	48	140 825	140 825	95 383
Sécurité incendie	49			
Sécurité civile	50			(45 234)
Autres	51			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	67 888	67 888	37 315
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62	35 791	35 791	38 689
Réseau de distribution de l'eau potable	63	33 180	33 180	34 671
Traitement des eaux usées	64	61 249	61 249	65 686
Réseaux d'égout	65	71 384	71 384	77 343
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67	410 032	410 032	400 233
Tri et conditionnement	68	941 310	941 310	890 902
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79	5 207	17 078	10 294
Autres	80			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	81	63 651	63 651	12 313
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	268 192	268 192	285 986
Autres	83	1 084 452	1 084 452	903 960
<b>Réseau d'électricité</b>	84			
	85	3 216 406	3 228 277	2 824 382

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	86	961 651	961 651	
<b>Sécurité publique</b>				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	398 840	398 840	1 572 816
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101	621 774	621 774	8 484 142
Réseau de distribution de l'eau potable	102			
Traitement des eaux usées	103	88 979	88 979	264 953
Réseaux d'égout	104	4 469 232	4 469 232	1 529 495
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	120	566 270	566 270	594 012
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122	820 629	820 629	511 942
<b>Réseau d'électricité</b>	123			
	124	7 927 375	7 927 375	12 957 360

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129			
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132			
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			16 681
	135			16 681
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	136	11 143 781	11 155 652	15 798 423

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
<b>Administration générale</b>				
	Greffe et application de la loi	137		
	Évaluation	138		
	Autres	139		
		140		
<b>Sécurité publique</b>				
	Police	141	1 549 036	956 200
	Sécurité incendie	142	102 987	56 360
	Sécurité civile	143		
	Autres	144		
		145	1 652 023	1 012 560
<b>Transport</b>				
	Réseau routier			
	Voirie municipale	146		
	Enlèvement de la neige	147		
	Autres	148		
	Transport collectif	149		
	Autres	150		
		151		
<b>Hygiène du milieu</b>				
	Eau et égout			
	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152		
	Réseau de distribution de l'eau potable	153		
	Traitement des eaux usées	154		
	Réseaux d'égout	155		
	Matières résiduelles			
	Déchets domestiques et assimilés	156		
	Matières recyclables			
	Collecte sélective			
	Collecte et transport	157		
	Tri et conditionnement	158		
	Autres	159		
	Autres	160		
	Cours d'eau	161		
	Protection de l'environnement	162		
	Autres	163		
		164		

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	173	685 064	685 064	526 753
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176	685 064	685 064	526 753
<b>Réseau d'électricité</b>	177			
	178	2 337 087	2 337 087	1 539 313

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Grefe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	542 481	988 579	845 637
	182	542 481	988 579	845 637
<b>Sécurité publique</b>				
Police	183	296 909	296 909	229 189
Sécurité incendie	184	13 836	13 836	3 467
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187	310 745	310 745	232 656
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	181 051	181 051	125 312
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191	50 364	50 364	45 990
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196	231 415	231 415	171 302
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198	25 909	25 909	43 129
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200	6 549	6 549	18 208
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202	8 429	8 429	14 666
Autres	203	18 928	18 928	15 884
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205	6 333	6 333	5 818
Autres	206	50 143	50 143	41 210
	207	116 291	116 291	138 915

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>			<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
			<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>					
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>					
<b>Santé et bien-être</b>					
Logement social	208				
Sécurité du revenu	209				
Autres	210				
	211				
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>					
Aménagement, urbanisme et zonage	212	63 715	63 715	63 715	69 334
Rénovation urbaine	213				
Promotion et développement économique	214				
Autres	215	60 624	60 624	60 624	41 590
	216	124 339	124 339	124 339	110 924
<b>Loisirs et culture</b>					
Activités récréatives	217	980 342	980 342	1 669 326	1 355 028
Activités culturelles					
Bibliothèques	218	66 003	66 003	66 003	34 364
Autres	219	657 984	657 984	657 984	485 453
	220	1 704 329	1 704 329	2 393 313	1 874 845
<b>Réseau d'électricité</b>					
	221				
	222	3 029 600	3 029 600	4 164 682	3 374 279
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	223	5 366 687	5 366 687	6 501 769	4 913 592

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	224	475 977	475 977	512 300
Droits de mutation immobilière	225	8 432 240	8 432 240	10 281 079
Droits sur les carrières et sablières	226	67 876	67 876	2 376 312
Autres	227	1 144 644	1 198 412	1 086 964
	228	10 120 737	10 174 505	14 256 655
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>				
	229	2 577 960	2 577 960	2 763 969
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>				
	230			
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>				
	231	2 262 671	2 262 671	1 195 177
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232	275 991	275 991	133 852
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234	2 059 548	2 059 548	2 989 287
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236	649 105	649 105	3 419 216
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238		83 828	42 463
Autres contributions	239	15 219	20 219	42 373
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	119 359	119 398	22 775
	242	3 119 222	3 208 089	6 649 966
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>				
	243			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>						
Conseil	1	1 009 694		1 009 694	1 009 694	977 564
Greffe et application de la loi	2	1 759 133	129	1 759 262	1 759 262	1 764 270
Gestion financière et administrative	3	7 171 617	680 463	7 852 080	7 852 080	6 798 539
Évaluation	4	429 275		429 275	429 275	421 293
Gestion du personnel	5	1 222 790		1 222 790	1 222 790	1 329 966
Autres						
▪ Autres	6.1	1 120 725		1 120 725	1 425 859	2 196 035
	7	12 713 234	680 592	13 393 826	13 698 960	13 487 667
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>						
Police	8	14 975 424	231 565	15 206 989	15 132 894	13 654 972
Sécurité incendie	9	6 288 801	544 356	6 833 157	6 833 157	6 457 796
Sécurité civile	10	25 152	21 879	47 031	47 031	69 681
Autres	11	378 981		378 981	378 981	393 992
	12	21 668 358	797 800	22 466 158	22 392 063	20 576 441
<b>TRANSPORT</b>						
Réseau routier						
Voirie municipale	13	6 954 933	4 599 035	11 553 968	11 553 968	11 034 767
Enlèvement de la neige	14	4 017 170		4 017 170	4 017 170	3 125 809
Éclairage des rues	15	813 315	309 934	1 123 249	1 123 249	957 740
Circulation et stationnement	16	507 417		507 417	507 417	460 640
Transport collectif						
Transport en commun	17	3 761 074		3 761 074	3 761 074	3 614 297
Transport aérien	18					
Transport par eau	19					
Autres	20	156 558		156 558	156 558	145 804
	21	16 210 467	4 908 969	21 119 436	21 119 436	19 339 057

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

	Administration municipale			Données consolidées	
	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	2 632 561	233 957	2 866 518	2 521 719
Réseau de distribution de l'eau potable	23	1 410 964	895 964	2 306 928	2 311 930
Traitement des eaux usées	24	2 538 834	2 310 504	4 849 338	4 742 084
Réseaux d'égout	25	1 034 374	1 486 171	2 520 545	2 392 983
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés					
Collecte et transport	26	1 474 041		1 474 041	1 307 469
Élimination	27	1 101 288		1 101 288	1 036 135
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	28	1 356 383		1 356 383	1 168 428
Tri et conditionnement	29	368 711	15 502	384 213	104 353
Matières organiques					
Collecte et transport	30	616 183		616 183	465 648
Traitement	31	370 873		370 873	335 009
Matériaux secs	32	187 125		187 125	181 793
Autres	33	387 315		387 315	367 154
Plan de gestion					
Autres	35				
Cours d'eau					
Protection de l'environnement	37	634 728		634 728	730 688
Autres	38	88 589		88 589	83 022
	39	14 201 969	4 942 098	19 144 067	17 748 415
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>					
Logement social	40	54 543		54 543	44 434
Sécurité du revenu	41				
Autres	42	191 905		191 905	169 902
	43	246 448		246 448	214 336

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

	Administration municipale			Données consolidées		
	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022	
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>						
Aménagement, urbanisme et zonage	44	1 528 012	58 177	1 586 189	924 306	912 377
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	45	341 505		341 505	341 505	321 225
Autres biens	46	405 410		405 410	937 393	681 347
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	47	1 108 318		1 108 318	946 644	909 222
Tourisme	48	2 000		2 000	2 000	2 000
Autres	49	37 918		37 918	173 043	169 466
Autres	50	1 509 696		1 509 696	1 509 696	1 292 318
	51	4 932 859	58 177	4 991 036	4 834 587	4 287 955
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>						
Activités récréatives						
Centres communautaires	52	555 145	75 321	630 466	624 216	601 058
Patinoires intérieures et extérieures	53	2 801 226	296 013	3 097 239	3 171 176	3 143 841
Piscines, plages et ports de plaisance	54	3 805 442	51 887	3 857 329	2 509 263	2 483 181
Parcs et terrains de jeux	55	2 476 510	1 160 858	3 637 368	2 820 695	2 342 461
Parcs régionaux	56					
Expositions et foires	57	361 200		361 200	354 950	330 133
Autres	58				981 444	985 138
	59	9 999 523	1 584 079	11 583 602	10 461 744	9 885 812
Activités culturelles						
Centres communautaires	60	1 684 715	88 496	1 773 211	1 773 211	1 644 434
Bibliothèques	61	2 589 775	261 520	2 851 295	2 851 295	2 696 107
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	62	586 125	204 303	790 428	790 427	756 670
Autres ressources du patrimoine	63					
Autres	64					
	65	4 860 615	554 319	5 414 934	5 414 933	5 097 211
	66	14 860 138	2 138 398	16 998 536	15 876 677	14 983 023

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	67					
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>						
Dette à long terme						
Intérêts	68	2 309 296		2 309 296	2 983 750	2 578 049
Autres frais	69					
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	70	(491 433)		(491 433)	(491 433)	(516 750)
Autres	71	311 859		311 859	322 285	288 749
	72	2 129 722		2 129 722	2 814 602	2 350 048
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	73					
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	74	13 526 034 (	13 526 034)			

# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2023**

# Table des matières

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

## **Autres renseignements**

Questionnaire	13
---------------	----

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	657 741	657 741	4 182 587
Usines de traitement de l'eau potable	2	584 847	584 847	6 728 734
Usines et bassins d'épuration	3	171 348	171 348	263 651
Conduites d'égout	4	4 795 253	4 795 253	4 003 727
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	7 188 498	7 188 498	4 527 588
Ponts, tunnels et viaducs	7			66 828
Systèmes d'éclairage des rues	8	540 667	540 667	346 275
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	2 196 171	2 196 171	1 699 750
Autres infrastructures	11			26 732
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	2 079 463	2 079 463	67 410
Édifices communautaires et récréatifs	14	1 963 094	1 963 094	1 352 726
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	1 720 900	1 720 900	489 269
Ameublement et équipement de bureau	18	719 967	719 967	322 126
Machinerie, outillage et équipement divers	19	721 941	940 312	1 010 752
Terrains	20	2 102 448	2 102 448	1 552 241
Autres	21			
	22	25 442 338	25 660 709	26 640 396

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	631 508	631 508	3 515 099
Usines de traitement de l'eau potable	2	584 847	584 847	6 728 734
Usines et bassins d'épuration	3	171 348	171 348	263 651
Conduites d'égout	4	4 769 020	4 769 020	2 025 207
Autres infrastructures	5	9 334 577	9 334 577	5 893 964
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6	26 233	26 233	667 488
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9	26 233	26 233	1 978 520
Autres infrastructures	10	590 759	590 759	773 209
Autres immobilisations corporelles	11	9 307 813	9 526 184	4 794 524
	12	25 442 338	25 660 709	26 640 396

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	1 523 707	7 374	296 073	1 235 008
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	14 763 133	1 068 187	1 349 302	14 482 018
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	92 562 252	16 963 439	18 066 948	91 458 743
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	108 849 092	18 039 000	19 712 323	107 175 769
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9				
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13				
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18				
	19	108 849 092	18 039 000	19 712 323	107 175 769
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dette à long terme</b>	22	108 849 092	18 039 000	19 712 323	107 175 769

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

<b>Administration municipale</b>		
Dette à long terme	1	93 924 000
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	1 842 717
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	1 220 849
Débiteurs	8	
Autres montants	9	14 158
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	5 434 179
Autres		
▪ Autres financements	11.1	8 480
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	89 089 051
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>		
Endettement net à long terme	13	13 251 769
Endettement net à long terme	14	102 340 820
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	624 311
Autres organismes	17	6 480 000
Endettement total net à long terme	18	109 445 131
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	109 445 131
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>Administration générale</b>				
	Greffe et application de la loi	1		
	Évaluation	2		
	Autres	3		
<b>Sécurité publique</b>				
	Police	4		
	Sécurité incendie	5		
	Sécurité civile	6		
	Autres	7		
<b>Transport</b>				
	Réseau routier	8		
	Transport collectif	9	3 750 974	3 750 974
	Autres	10		3 594 136
<b>Hygiène du milieu</b>				
	Eau et égout	11		
	Matières résiduelles	12		
	Cours d'eau	13		
	Protection de l'environnement	14		
	Autres	15		
<b>Santé et bien-être</b>				
	Logement social	16		
	Autres	17		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
	Aménagement, urbanisme et zonage	18		
	Rénovation urbaine	19		
	Promotion et développement économique	20	1 293 286	1 293 286
	Autres	21		1 183 905
<b>Loisirs et culture</b>				
	Activités récréatives	22		
	Activités culturelles	23		
<b>Réseau d'électricité</b>				
		24		
		25	5 044 260	5 044 260
				4 778 041

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	25 442 338	26 587 778
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	25 442 338	26 587 778

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>							
Cadres et contremaîtres	1	73,00	37,00	141 296,00	8 239 809	1 754 130	9 993 939
Professionnels	2	5,00	35,00	9 008,00	435 400	54 134	489 534
Cols blancs	3	156,00	32,00	281 404,00	10 619 050	2 076 377	12 695 427
Cols bleus	4	103,00	37,00	203 718,00	7 518 219	1 490 266	9 008 485
Policiers	5	58,00	35,40	136 838,00	7 316 558	1 561 640	8 878 198
Pompiers	6	29,00	42,00	73 352,00	2 982 811	558 615	3 541 426
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	424,00		845 616,00	37 111 847	7 495 162	44 607 009
Élus	9	11,00			597 758	136 175	733 933
	10	435,00			37 709 605	7 631 337	45 340 942

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2	35 791	190 014	431 760		657 565
Réseau de distribution de l'eau potable	3	33 180				33 180
Traitement des eaux usées	4	61 249	27 192	61 787		150 228
Réseaux d'égout	5	71 384	1 365 797	3 103 435		4 540 616
Autres	6	2 997 748	2 181 120		583 324	5 762 192
	7	3 199 352	3 764 123	3 596 982	583 324	11 143 781

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		2023	2022
<b>Administration générale</b>			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	801 004	619 381
	4	801 004	619 381
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5	7 823	6 989
Sécurité incendie	6	137 130	118 607
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	144 953	125 596
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	726 603	600 882
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	726 603	600 882
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	37 916	31 341
Réseau de distribution de l'eau potable	17	80 540	67 199
Traitement des eaux usées	18	20 668	17 926
Réseaux d'égout	19	57 286	44 400
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20	5 367	5 123
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24	4 107	2 997
Autres	25		
	26	205 884	168 986
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	3 555	4 511
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35	3 555	4 511
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	36	139 822	115 610
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	88 217	78 068
Autres	38	19 684	6 831
	39	247 723	200 509
<b>Réseau d'électricité</b>			
	40		
	41	2 129 722	1 719 865

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Lefebvre Carignan, Nicole	1.1	Conseiller	29 451	13 301	
Goyer, Daniel	1.2	Conseiller	30 362	13 757	
Labelle, Michèle	1.3	Conseiller	29 451	13 301	
Lamarre, Marc	1.4	Conseiller	30 959	14 055	
Lefebvre, Isabelle	1.5	Conseiller	30 059	13 605	
Malette, Sylvie	1.6	Conseiller	29 451	13 301	
Mattioli, Isabelle	1.7	Conseiller	29 451	13 301	
Paquette, Patrice	1.8	Conseiller	29 451	13 301	
Roy, Yves	1.9	Conseiller	29 451	13 301	
Tessier, Raymond	1.10	Conseiller	31 048	14 099	
Charron, Pierre	1.11	Maire	109 457	18 256	61 642

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****OUI          NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1      2 000 000 \$

**Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement**

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2           

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3      935 373 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4           

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 9 : Autres charges 11      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 24 : Libres 20      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22      \_\_\_\_\_ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice 23      \_\_\_\_\_ \$

Constatés au cours de l'exercice 24      \_\_\_\_\_ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25      \_\_\_\_\_ \$

**Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement**

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 41 672 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 2 756 143 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 \_\_\_\_\_ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 \_\_\_\_\_ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 136 652 \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 \_\_\_\_\_ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 \_\_\_\_\_ \$
- b) autres formes d'aide 42 \_\_\_\_\_ \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

## 9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43  \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 \_\_\_\_\_ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

## a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

45 \_\_\_\_\_ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

- Systèmes de sécurité

46 \_\_\_\_\_ \$

- Chaussées pavées - entretien préventif

47 \_\_\_\_\_ \$

- Chaussées pavées - entretien palliatif

48 \_\_\_\_\_ \$

- Chaussées en gravier - entretien préventif

49 \_\_\_\_\_ \$

- Chaussées en gravier - entretien palliatif

50 \_\_\_\_\_ \$

- Systèmes de drainage

51 \_\_\_\_\_ \$

- Abords de routes

52 \_\_\_\_\_ \$

- Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

53 \_\_\_\_\_ \$

## b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

54 \_\_\_\_\_ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

55 \_\_\_\_\_ \$

## c) Total des frais encourus admissibles

56 \_\_\_\_\_ \$

## d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :

- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

57 \_\_\_\_\_

b) Date d'adoption de la résolution

58 \_\_\_\_\_

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 2019-10-650
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2019-10-15
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 \_\_\_\_\_
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 \_\_\_\_\_
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 4
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 7
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 \_\_\_\_\_
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 \_\_\_\_\_
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 1
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 3 593
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 1 314
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 6
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement**

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

**La question 14 s'applique aux MRC seulement**



**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2 

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3 

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4 **Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5 

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6 

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7 **La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8 

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9 **Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**



**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-05-13

Nom du signataire : Isabelle Boileau

Fonction du signataire : greffière

Date de transmission au Ministère : 2024-05-15

Date et heure de la dernière modification : 2024-05-15 11:56



# Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus</b>						
Fonctionnement	1	100 789 553	94 733 650	105 187 730	4 713 246	105 868 356
Investissement	2	18 694 026		8 573 646	83 827	8 657 473
	3	119 483 579	94 733 650	113 761 376	4 797 073	114 525 829
<b>Charges</b>	4	93 608 126	100 552 870	100 489 229	3 750 820	100 126 840
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	5	25 875 453	(5 819 220)	13 272 147	1 046 253	14 398 989
Moins : revenus d'investissement	6 (	18 694 026)(	)	8 573 646)(	83 827)(	8 657 473)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	7 181 427	(5 819 220)	4 698 501	962 426	5 741 516
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	12 887 887	13 500 000	13 526 034	829 651	14 355 685
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	(391)				
Remboursement de la dette à long terme	10 (	10 526 441)(	10 103 570)(	9 911 569)(	1 761 755)(	11 673 324)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (	2 408 316)(	75 400)(	3 523 652)(	)	3 523 652)
Excédent (déficit) accumulé	12	1 586 951	2 498 190	1 006 901		1 006 901
Autres éléments de conciliation	13	452 808		765 748		765 748
	14	1 992 498	5 819 220	1 863 462	(932 104)	931 358
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15	9 173 925		6 561 963	30 322	6 672 874

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	27 171 283	7 035 781	8 068 157
Débiteurs	2	42 254 639	47 636 240	47 736 283
Placements de portefeuille	3	445 889	15 455 578	15 455 578
Autres	4	490 909	255 415	255 415
	5	70 362 720	70 383 014	71 515 433
<b>Passifs</b>				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	93 415 253	93 483 356	106 735 124
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	1 980 060	1 267 685	1 267 685
Autres	9	26 959 227	26 837 391	27 398 880
	10	122 354 540	121 588 432	135 401 689
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	11	(51 991 820)	(51 205 418)	(66 223 144)
<b>Actifs non financiers</b>				
Immobilisations corporelles	12	263 877 828	275 654 597	295 870 513
Autres	13	2 397 550	3 106 529	3 126 969
	14	266 275 378	278 761 126	298 997 482
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	16 389 016	13 725 947	14 620 189
Excédent de fonctionnement affecté	16	12 139 453	3 613 010	3 613 010
Réserves financières et fonds réservés	17	6 195 153	5 430 302	5 430 302
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (	1 828 167)(	1 326 133)(	1 326 133)(
Financement des investissements en cours	19	7 529 619	20 753 846	20 753 846
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	173 858 484	185 358 736	192 201 620
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			(181 608)
	22	214 283 558	227 555 708	235 111 226

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES  
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS  
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté		
Administration municipale		
▪ Engagements	1.1 486 067	979 315
▪ Transport collectif	1.2 1 059 823	1 059 823
▪ Équilibre budgétaire	1.3 1 321 890	1 982 860
▪ Élections	1.4 185 182	176 448
▪ Foresterie urbaine	1.5 160 000	160 000
▪ Pavage	1.6 400 000	400 000
▪ Développement économique	1.7 48	7 381 007
	2 3 613 010	12 139 453
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	3	
	4 3 613 010	12 139 453
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Revitalisation	5.1 76 180	76 180
▪ Patrimoniale	5.2 615 735	1 660 127
▪ Environnement/climatique	5.3 800 555	758 139
▪ Stabilisation dépenses	5.4 1 258 964	677 523
▪ Stabilisation dépenses eaux	5.5 471 135	93 385
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	7 905 070	1 342 582
Organismes contrôlés et partenariats	8	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Administration municipale	9 1 220 849	1 505 402
Organismes contrôlés et partenariats	10	
Fonds local d'investissement	11	
Fonds local de solidarité	12	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	
Autres		
▪ Fonds stationnement	14.1 63 512	63 513
▪ Fonds parcs	14.2 18 302	18 302
	15 5 430 302	6 195 153
	16 9 043 312	18 334 606

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>2023</b>
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	89 089 051
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	109 445 131

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25*

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
		<b>Total consolidé</b>	<b>Total consolidé</b>
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	1 235 008	1 523 707
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	91 458 743	92 562 252
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	14 482 018	14 763 133
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	107 175 769	108 849 092

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37*

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>Réalizations 2022</b>	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalizations 2023</b>	
		<b>Administration municipale</b>	<b>Administration municipale</b>	<b>Administration municipale</b>	<b>Total consolidé</b>
<b>Fonctionnement</b>					
Taxes	12	73 305 444	76 381 660	77 236 982	76 711 847
Compensations tenant lieu de taxes	13	1 669 626	1 901 600	1 933 336	1 933 336
Quotes-parts	14				
Transferts	15	2 835 274	2 817 790	3 216 406	3 228 277
Services rendus	16	3 949 692	4 750 630	5 366 687	6 501 769
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	14 663 828	8 211 970	12 698 697	12 752 465
Autres	18	4 365 689	670 000	4 735 622	4 740 662
	19	100 789 553	94 733 650	105 187 730	105 868 356
<b>Investissement</b>					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	12 957 360		7 927 375	7 927 375
Autres	23	5 736 666		646 271	730 098
	24	18 694 026		8 573 646	8 657 473
	25	119 483 579	94 733 650	113 761 376	114 525 829

*Extrait du rapport financier, page S12*

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	12 713 234	680 592	13 393 826	13 698 960	13 487 667
Sécurité publique						
Police	2	14 975 424	231 565	15 206 989	15 132 894	13 654 972
Sécurité incendie	3	6 288 801	544 356	6 833 157	6 833 157	6 457 796
Autres	4	404 133	21 879	426 012	426 012	463 673
Transport						
Réseau routier	5	12 292 835	4 908 969	17 201 804	17 201 804	15 578 956
Transport collectif	6	3 761 074		3 761 074	3 761 074	3 614 297
Autres	7	156 558		156 558	156 558	145 804
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	7 616 733	4 926 596	12 543 329	12 543 329	11 968 716
Matières résiduelles	9	5 861 919	15 502	5 877 421	5 877 421	4 965 989
Autres	10	723 317		723 317	723 317	813 710
Santé et bien-être	11	246 448		246 448	246 448	214 336
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	1 528 012	58 177	1 586 189	924 306	912 377
Promotion et développement économique	13	1 148 236		1 148 236	1 121 687	1 080 688
Autres	14	2 256 611		2 256 611	2 788 594	2 294 890
Loisirs et culture	15	14 860 138	2 138 398	16 998 536	15 876 677	14 983 023
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	2 129 722		2 129 722	2 814 602	2 350 048
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	86 963 195	13 526 034	100 489 229	100 126 840	92 986 942
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	13 526 034 (	13 526 034)			
	21	100 489 229		100 489 229	100 126 840	92 986 942

Extrait du rapport financier, page S28

**SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<u>Réalisations 2022</u>	<u>Réalisations 2023</u>		<u>Total consolidé<sup>1</sup></u>
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Organismes contrôlés et partenariats</u>	
<b>Revenus d'investissement</b>	1	18 694 026	8 573 646	83 827	8 657 473
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	26 587 778)(	25 442 338)(	218 371)(	25 660 709)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	1 057 475)(	680 527)(	)	680 527)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	9 993 970	10 000 000		10 000 000
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	2 408 316	3 523 652		3 523 652
Excédent accumulé	6	4 756 004	17 249 789		17 249 789
	7	(10 486 963)	4 650 576	(218 371)	4 432 205
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	8	8 207 063	13 224 222	(134 544)	13 089 678

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

*Extrait du rapport financier, page S14*